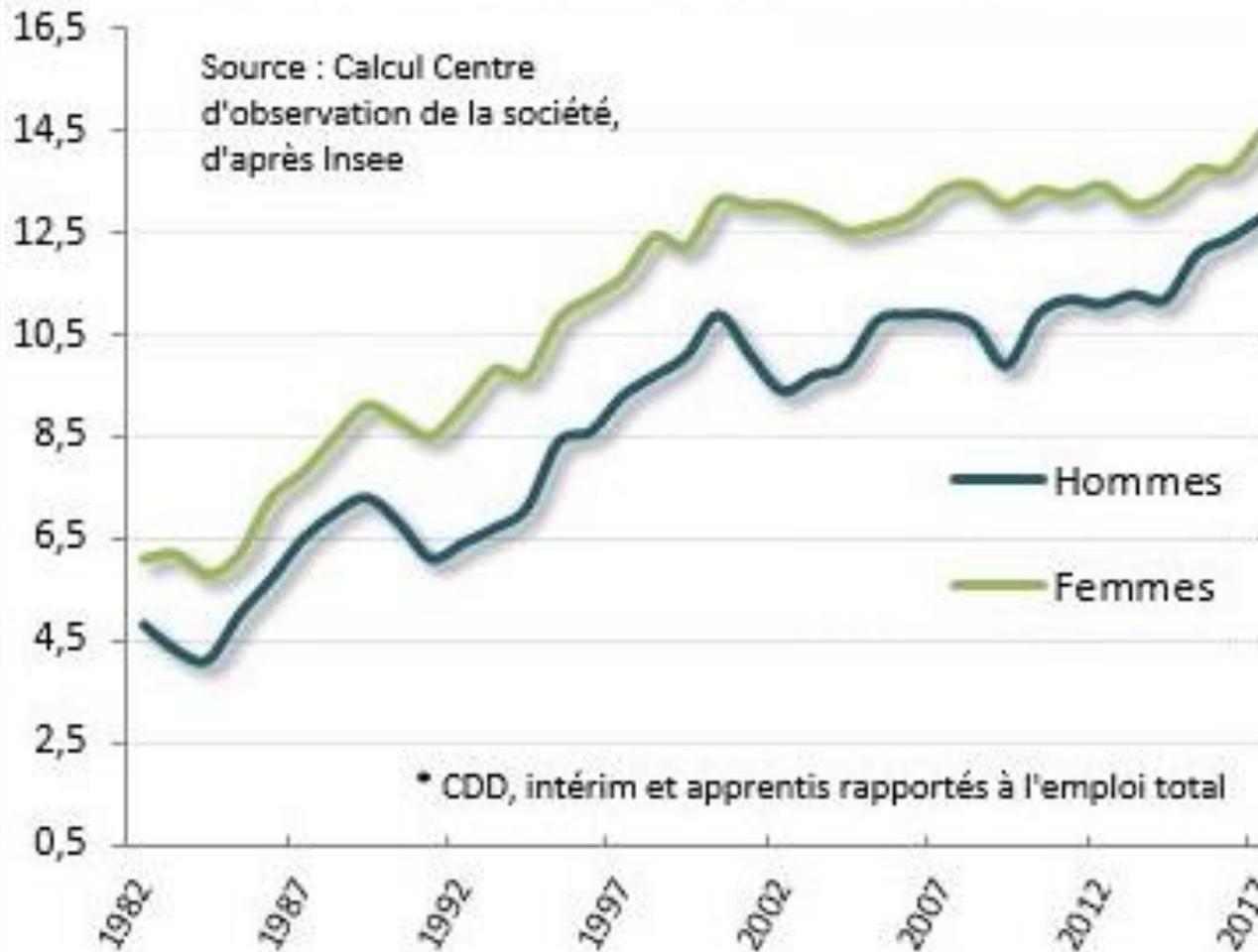


La précarité du travail progresse à nouveau

Evolution du taux de précarité* selon le sexe, en %



8 avril 2019 – Centre d'Observation de la Société

Questions

Q.1. Faites une phrase avec les données approchées de 2017 permettant de mettre en avant l'objet d'étude et l'outil statistique.

Q.2. Dans quelle mesure peut-on dire que sur cette période la précarité touche davantage les femmes que les hommes ?

Q.3. Pourquoi un CDD s'avère-t-il plus précaire qu'un CDI ? Du point de vue économique ? Du point de vue social ?

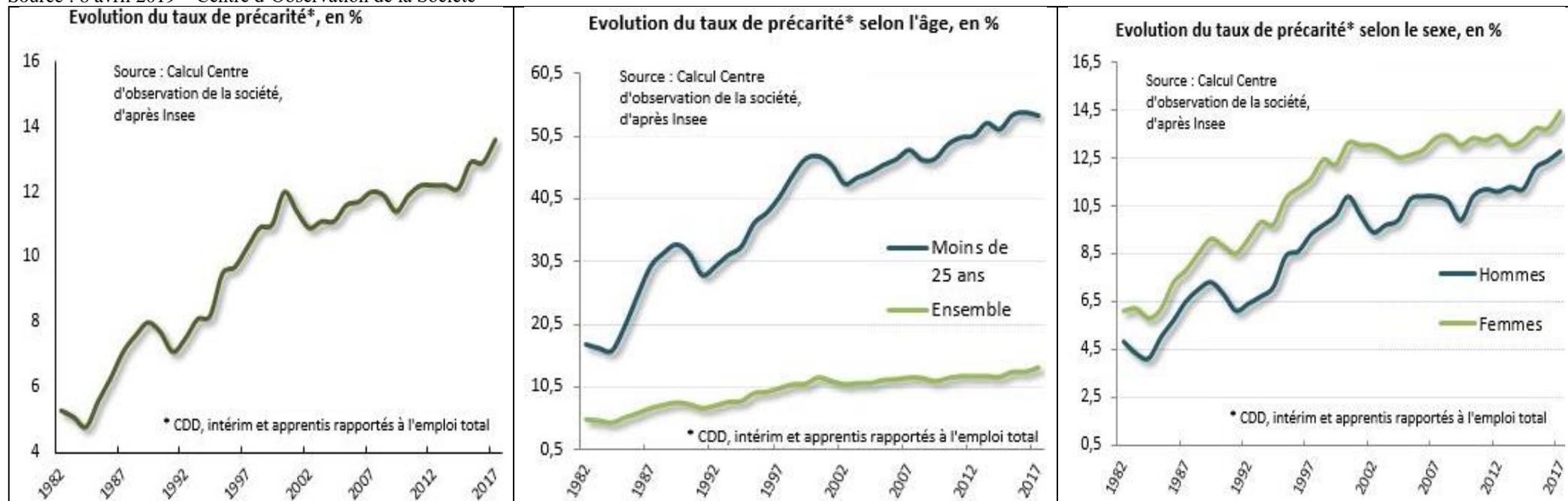
Q.4. Mesurer les évolutions des taux de précarité selon le genre (1982/2017) et l'écart entre les hommes et les femmes en 1982 et 2017.

Q.5. Pourquoi la précarité a-t-elle une dimension conjoncturelle ? En quoi la hausse continue du taux de précarité en fait une réalité structurelle ?

Q.6. Rappelez les caractères de la qualité d'un emploi. En quoi la précarité est-elle un indicateur de la qualité des emplois ?

La précarité du travail progresse à nouveau

Source : 8 avril 2019 – Centre d'Observation de la Société



C'est un signal d'alarme pour la société française : après des années de stagnation, le taux de précarité, somme des emplois à durée déterminée, en intérim et en apprentissage rapportée à l'emploi total, a repris sa progression pour atteindre 13,6 % de l'emploi total. Les jeunes sont aux premières loges.

La hausse de la précarité est ancienne. Elle a débuté au milieu des années 1980, entre 1984 et 1989, le taux bondit alors de 5 % à 8 %. Les choses se calment ensuite jusqu'au milieu des années 1990. La précarité repart à la hausse ensuite, grimpant de 8 % à 12 % entre 1994 et 2000. Même s'il y a eu des variations, on en était toujours à ce niveau en 2014. C'est à partir de là que les choses se sont compliquées à nouveau.

Que se passe-t-il ? **Une augmentation de la précarité peut être le signe d'une reprise économique** : les employeurs commencent à embaucher avec des contrats courts. Inversement, en période de crise on ne renouvelle pas les CDD. Ce raisonnement ne marche pas au long cours car les périodes de croissance ont été trop courtes : les phases de baisse de la précarité (1989-1991 et 2000-2002) ne compensent pas, loin s'en faut, celles de hausse. L'emploi n'est pas précarisé dans son ensemble, mais **la précarité gagne progressivement du terrain et s'installe**.

Les premières victimes de cette situation sont les salariés peu diplômés et les jeunes. Chez les moins de 25 ans, le taux de précarité est passé de 17 % en 1982 à 47 % dès 1999 (lire aussi [notre article](#) sur ce sujet). Depuis bientôt dix ans, il est reparti à la hausse, progressant de 47 % en 2009 à 54 % en 2017.

L'emploi précaire augmente chez les hommes comme chez les femmes. Si ces dernières restent plus souvent concernées (14,4 % contre 12,8 %), l'écart se resserre (1,6 point contre 3,1 points en 2009).

Cette nouvelle poussée de l'emploi précaire constitue un signe inquiétant. Elle peut résulter de positions d'attentes des entreprises dans une période de reprise de l'activité : faute de visibilité, on prend des contrats courts. Elle peut aussi bien être le signe d'une nouvelle marche de l'escalier de la précarité. Le chiffre moyen de 13,6 % masque la situation des jeunes et des catégories populaires, bien plus lourdement frappés : un tiers des ouvriers non qualifiés occupent des emplois précaires. L'insécurité sociale croissante dans laquelle vivent ces catégories nourrit naturellement les inquiétudes et les tensions.